



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

XXXV^e SESSION
Paris, 3 au 6 juillet 2009

* * *

Commission de l'éducation de la communication et des affaires culturelles

COMMUNICATION DE M. DIDIER BERBERAT

**PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION,
DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES**

Paris, France

4 juillet 2009

Chers Collègues, Membres de la Commission,

Il m'est agréable aujourd'hui de vous rendre compte des activités que la Commission a tenues depuis notre réunion à Luxembourg-Ville, en mars dernier. Mon rapport résumera nos débats à l'occasion de notre dernière réunion, relatera quelques informations provenant de l'OIF, qui sont pertinentes à nos débats, et vous mettra au fait de certaines activités accomplies par notre Secrétariat depuis mars dernier.

Débutons par un bref sommaire de notre dernière rencontre à Luxembourg-Ville.

La réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF (CECAC) s'y est tenue les 27-28 mars 2009, à l'invitation de la Section luxembourgeoise et sous ma présidence. Douze sections y étaient représentées (Burkina Faso, Canada, Cameroun, Communauté française de Wallonie/Bruxelles, Congo Brazzaville, France, Luxembourg, Mali, Maroc, Québec, Suisse et Val d'Aoste). Les travaux ont été ouverts par M. Jos Scheuer, député du Grand Duché, vice-président de la Chambre des députés et trésorier de l'APF. La Commission a remercié chaleureusement le Luxembourg pour son hospitalité et ce d'autant que la section luxembourgeoise a sauvé cette réunion in extrémis, la République démocratique du Congo devant initialement recevoir la Commission, mais ayant dû annuler son invitation en raison de la brusque démission du Président et du Bureau de l'Assemblée nationale de RDC.

La Commission, après avoir adopté les comptes rendus de ces deux dernières réunions (Québec (juillet 2008) et Sinaïa (novembre 2008)), a pris note du rapport d'activités de son Président, et notamment de sa participation au Sommet de Québec en octobre 2008.

Les participants ont débattu du projet de rapport sur *Les politiques du manuel scolaire dans l'espace francophone* présenté par le sénateur Louis Duvernois (France); ce rapport doit être finalisé au cours de notre séance et présenté en assemblée plénière dans les prochains jours.

Ils ont pris connaissance du rapport de M. Bertrand St-Arnaud, (Québec), sur le suivi de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Ils ont constaté l'excellent travail accompli par le *Comité intergouvernemental* concernant la rédaction des Directives pour la mise en œuvre de plusieurs articles de la Convention. Le rapporteur a obtenu un double mandat de la Commission, d'abord celui de continuer à suivre cette question au nom de la Commission et ensuite de porter le message de la Commission à la Conférence des parties à la Convention, lors de sa rencontre des 15 et 16 juin derniers. Ce message recommandait l'amorce des travaux autour des articles 20 et 21 de la Convention, lesquels portent sur les relations entre la Convention et les autres instruments internationaux. M. St-Arnaud nous rendra compte de la réunion de la Conférence des parties ultérieurement au cours de notre réunion.

Les membres ont auditionné Mme Michèle Jacobs-Hermès, directrice de la Francophonie, des relations institutionnelles et de la promotion du français à TV5 Monde. Mme Jacobs-Hermès a fait le point sur le suivi de la Résolution de Québec portant sur TV5 et présenté le nouvel habillage du site WEB de TV5. Il a été convenu d'auditionner TV5 à nouveau à Paris, en vue de faire le point sur la Résolution de Québec qui engage les chefs d'État et de Gouvernement à assurer la distribution de TV5 sur leurs réseaux de câblodistribution et satellitaires et à coopérer avec les pays en voie de développement pour consolider les réseaux de distribution du signal. Nous entendrons Mme Michèle Jacobs-Hermès, de TV5 aujourd'hui et nous ferons le point sur le sujet.

La CECAC a examiné en profondeur un projet de règlements du Prix Senghor-Césaire. Ce projet de règlements a été transmis au Bureau de l'APF pour évaluation. M. Christian Valantin, qui était chargé de servir d'intermédiaire entre les familles Senghor et Césaire et l'APF afin d'obtenir les droits d'utiliser les noms de ces familles pour le prix, nous a confirmé qu'il avait obtenu les autorisations requises. Je remercie sincèrement M. Valantin pour ses vaillants efforts et me ferait un plaisir de lui faire parvenir une lettre de remerciement en notre nom à tous. Le Bureau pour sa part a entériné la proposition de règlements que nous lui avons soumise.

La Commission a pris connaissance d'une étude qui dressait un bilan de l'utilisation du français sur Internet par les membres, les associés et les observateurs de l'Assemblée, compilée par le Secrétariat général de l'APF. Nous avons demandé que l'étude soit précisée, et elle sera à nouveau débattu lors de notre rencontre aujourd'hui.

Le député Salvador Yameogo, rapporteur, a saisi la Commission du grand succès que fut la réunion du Réseau parlementaire VIH/SIDA qui s'est tenue à Bamako les 27-28 février 2009, et la Commission a entériné les cinq résolutions qui y ont été adoptées. Je lui laisserai le soin de faire le point sur les activités du Réseau. Sur le même sujet, une discussion animée s'est engagée sur les propos du Pape Benoit XVI concernant les préservatifs comme moyen de lutte contre la pandémie. Une *Déclaration* regrettant les propos du Pape a été adoptée à l'unanimité. Cette Déclaration a été intégrée sur le site Internet de l'APF.

Nous avons pris connaissance de la première version du rapport dont je me suis fait l'instigateur intitulé *L'Éducation en Francophonie : défis et priorités*, lequel conclut, pour le moment, que si les Objectifs du millénaire ont effectivement eu un impact sur l'accélération de la scolarisation chez les enfants, tout indique, si le rythme des améliorations n'est pas

accélééré, que 29 millions d'enfants n'auront toujours pas accès à l'école en 2015. Un très grand nombre d'entre eux sont des enfants de La Francophonie. Il a été entendu que la Commission poursuivrait son débat sur le sujet et c'est dans ce cadre que nous auditionnerons le directeur général de Direction de l'éducation et de la formation de l'OIF ainsi que la secrétaire générale de l'AFIDES à notre réunion du 4 juillet.

En ce qui a trait au rapport intitulé *L'impact des cultures sur le processus démocratique dans l'espace francophone*, la Commission a choisi de le considérer comme définitif, pour le moment, quitte à reprendre certains de ses éléments pour les approfondir ultérieurement.

Passons maintenant à la seconde partie de mon rapport, les nouvelles de l'Organisation internationale de la Francophonie où deux réunions importantes, et liées à notre mandat, ont eu lieu.

D'abord, les 20 et 21 avril dernier, la *Commission de coopération de programmation* de l'OIF s'est rencontrée afin de poursuivre ses travaux sur la programmation quadriennale de l'Organisation. À ce moment, un document intitulé *Proposition d'architecture de programmation 2010-2013 – tableau synoptique* a été distribué. Ce document de travail prévoit, pour la Mission A, dont le mandat est de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, 3 axes comprenant 12 projets. Quant à la mission C, laquelle a pour objet d'appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, elle a proposé trois axes, recoupant 5 projets. Sa proposition a été bien reçue par les membres de la Commission. La programmation quadriennale doit être adoptée par la 25^e Conférence ministérielle prévue à Paris les 8 et 9 décembre prochain.

Pour sa part, le *Groupe de travail sur le français dans la vie internationale* s'est réuni fin mai dernier. Il y a été question de la récolte de données en vue de la rédaction du prochain rapport sur le Vade-Mecum portant sur le français dans la vie internationale et la situation du français dans les États. Ce deuxième rapport sur le Vade-mecum doit être publié lors du prochain Sommet. Au cours de cette réunion, on a informé les participants de l'évolution des pactes linguistiques, dont le premier est en négociations avec Sainte-Lucie. Quatre autres pays ont manifesté leur intention de conclure un tel contrat avec l'OIF.

À cette réunion, l'ambassadeur Louis-Dominique Ouedraogo a présenté un rapport sur la situation du français qui prévaut au sein de la Commission économique africaine et à l'Union africaine. Il s'est montré particulièrement intrigué du fait qu'alors que la majorité des États membres de l'Union africaine sont francophones, le français y perd du terrain. J'ai demandé à l'OIF de partager ce rapport avec nous.

Le *Groupe de travail sur le français dans la vie internationale*, s'est notamment donné pour mandat, d'ici le prochain Sommet, d'assurer le suivi du Vade-mecum, d'identifier les enjeux actuels de la langue française en concertation avec *l'Observatoire de la langue française* de l'OIF, de mettre en œuvre les pactes linguistiques et de suivre le dossier de la place du français aux Jeux olympiques.

Incidemment, concernant la place du français aux Jeux olympiques, le Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Adbou Diouf, a rendu public le rapport de M. Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques de Pékin et a annoncé la nomination de M. Pascal Couchetin comme Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques 2010 qui se dérouleront à Vancouver, au Canada. Le rapport de M. Raffarin est disponible sur la table à la sortie de la Commission.

Enfin, et ce sera la dernière partie de mon rapport, le Secrétariat a participé à d'autres activités qui méritent d'être mentionnées. D'abord, il a collaboré étroitement avec les Relations internationales de l'Assemblée nationale française afin d'organiser une session de travail pour le Groupe d'amitié France-Croatie. Antérieurement à leur visite en France, les parlementaires croates avaient débattu de la place de plus en plus importante que l'anglais prend sur leur territoire et s'étaient montrés intéressés à débattre du sujet lors de leur visite en France. Le Secrétariat a donc réuni, dans les locaux de l'OIF, des experts de l'OIF qui ont présenté la Francophonie et ses programmes, le vice-président de la Délégation générale de la langue française et des langues de France, une conseillère du Secrétariat à la politique linguistique du Québec venue expliquer la Charte de la langue française et un fonctionnaire de l'ambassade du Canada qui a transmis des informations concernant la Loi canadienne sur les langues officielles. La délégation croate semble avoir été satisfaite de la teneur des débats.

De plus, notre Secrétariat a eu des rencontres avec TV5 en préparation à cette réunion et en suivi aux résolutions adoptées au Sommet de Québec, il a assisté à une conférence de presse du Conseil économique, social et environnemental lequel a publié un avis portant notamment sur la Francophonie. Il a également rencontré le représentant de Planètes jeunes et les porte-paroles de Médecine du sport en Afrique, que nous recevrons aujourd'hui. Enfin, le Secrétariat a assuré un suivi des recommandations adoptées par le Réseau à Bamako, dont nous fera état le Coordonateur, M. Yameogo.

Je voudrais revenir un instant sur le dossier Planète Jeunes. J'ai reçu, le 29 juin, une correspondance de la part de M. Bruno-François Leitao, président de Planète des jeunes. Je vous rappelle que lors de notre dernière réunion, nous avons été informés du fait que le gouvernement français avait résolu de financer Planètes des jeunes, pour une période de deux

ans encore, le temps que l'organisation élabore un montage financier lui permettant de pérenniser l'entreprise, et ce suite aux interventions des parlementaires français Mme Henriette Martinez et Louis Duvernois.

Depuis ce temps, Planète des Jeunes a mis en place le plan prévu en échange de cet effort des parlementaires : l'entreprise a pris des dispositions pour rapatrier l'ensemble de la rédaction à Ouagadougou, Burkina Faso, elle est actuellement en phase de recrutement de maquettistes sur place et elle prévoit des plans de formation pour le personnel local. De plus elle envisage de faire passer le nombre de numéros annuels de 6 à 11 et de hausser le tarif de la revue à 300 FCFA.

La semaine dernière, le président Leitao a été informé que la contribution qui avait été initialement consentie à Planète des Jeunes pour 2009 sera versée pour moitié en 2009 et l'autre moitié en 2010 et qu'aucune nouvelle subvention n'est à prévoir dans le cadre de la loi de finances pour 2010.

Dans sa lettre, M. Leitao ajoute que cette annonce compromet l'ensemble du plan prévu en accord avec le Ministère, puisque le groupe Bayard, qui a partagé jusqu'à ce jour les pertes des magazines, ne peut à lui seul se suppléer au désengagement de l'État.

J'ai transmis la lettre à Mme Martinez et à M. Duvernois, sur réception.

-fin-